

4- Un document indiquant les incidences des travaux sur la ressource en eau

Les eaux de mine sont canalisées dans des cunettes ou des tuyauteries et évacuées en quasi-totalité au niveau 1230 (seul un écoulement au jour à 1320, en dehors du secteur d'exploration, est constaté lors de très fortes venues d'eau).

L'émergence des eaux a lieu dans le ruisseau des Cougnets par une canalisation enterrée qui débouche 100m en aval du carreau 1230, le long de la route d'accès. Au fond de la mine, une part importante des eaux descend directement par le puits d'ascenseur entre 1320 et 1230, à 300m seulement de l'entrée de la galerie. De ce fait il y a peu d'eau dans les cunettes dans le reste des galeries.

- Les hydrocarbures:

Des mesures générales de prévention sont prévues pour réduire l'aléa pollution des eaux. Il n'y aura pas de stockage au fond de produits polluants. L'engin diesel utilisé est prévu avec une autonomie de deux jours. Le plein de carburant ainsi que les appoints d'huile et les graissages se feront en surface sur le carreau 1230. Les quantités sont d'environ 7 l d'huile et 50 l de carburant. Le dégrissant nécessaire pour les gonds des portes existantes à dégripper fera partie de la trousse à outil journalière.

Le risque de pollution potentiel est donc limité à l'engin diésel dont la capacité en huile et carburant est comparable à une voiture particulière. Un kit antipollution présent au chantier permettra d'intervenir et de contenir le polluant éventuel en cas d'incident, dès l'origine. En dehors des heures d'activité, si l'engin n'est pas sorti de la mine, il sera garé dans une partie de galerie sans circulation d'eau et sur un polyane de manière à déceler et contenir les fuites éventuelles. Le risque de pollution du ruisseau des Cougnets par des hydrocarbures ou autres polluants est donc minimal.

- Les matières en suspension :

Les eaux sont récupérées dans les galeries subhorizontales des étages 1230, 1320, 1430. Les pentes de l'ordre de 2% permettent une bonne décantation des eaux. La position latérale des cunettes les protège des circulations. En outre, les travaux sont prévus en dehors de la période de fonte des neiges où des risques de débordement des cunettes peuvent avoir lieu. Le cahier des charges prévoyait quelques réparations, en particulier entre les points A et B où des points de débordement dans la galerie ont été constatés lors de la fonte des neiges au printemps 2018. Ces travaux ont été réalisés.

Lors de l'enlèvement du barrage n°9, une capacité de rétention et décantation sera assurée par la mise en place de sacs de sable dans la galerie en aval écoulement du barrage. A ce niveau, seules les eaux de 1430 ouest s'écoulent à faible débit.

Le risque d'émission de MES en dehors de la mine est donc minimal.

- La surveillance des eaux :

Un état initial de la qualité des eaux dans l'exhaure générale de la mine au point de résurgence, en amont de cette résurgence et en aval a été réalisé le 5 juin 2018 et les résultats remis à la DREAL. Les éléments suivants ont été analysés :

- Paramètres physico-chimiques généraux : pH, conductivité, température, turbidité.
- Paramètres physicochimiques majeurs : MES, DCO, DBO5, Indice phénol, TAC, hydrogénocarbonates, Sulfates, Ammonium, Chlorures, Bromures, Fluorures.
- Métaux
- Hydrocarbures totaux, HAP, Hydrocarbures mono aromatiques.
- PCB.
- COHVs.
- Chlorobenzènes.

Lorsque l'avancement des travaux le permettra un prélèvement sera également réalisé au point C de débordement des eaux d'envoyage des travaux inférieurs, et les mêmes éléments analysés.

Il est précisé que cet état initial complet n'est pas particulièrement nécessaire pour les mises en sécurité mais indispensable pour la suite des travaux de recherche dans le cadre du PERM.

Un suivi journalier sera assuré les jours de travaux par des prélèvements à 1230 dans l'exhaure générale. Les éléments suivis seront : HCT, MES, TAC, pH, conductivité, température. Les deux premiers éléments permettront de vérifier l'absence d'impact des travaux en cours. Les autres éléments permettront d'acquérir des données utiles par la suite sur l'origine respective des eaux en fonction des saisons et de la pluviométrie.

A noter que le suivi journalier réalisé entre le 19 septembre et le 15 octobre n'avait décelé aucune modification des éléments surveillés durant cette première phase de travaux malgré la présence d'un engin diesel à 1230. Les résultats des analyses ont été remis à la DREAL.

- Le débit :

Aucune perturbation du débit de l'eau d'exhaure n'est à redouter du fait des travaux. Par contre il n'est pas possible d'interrompre le débit d'exhaure dont l'écoulement se réalise majoritairement en dehors des zones du secteur d'exploration.